La place des femmes dans les lieux de décision : promouvoir la mixité

ERREGION PLANÇARE

AND ERREGION
CONSUL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

LA PLACE DES
FEMMES DANS LES
LIEUX DE DÉCISION :
PROMOUVOIR LA

2007

MIXITÉ

Type de saisine : Autosaisine Type de texte : communication

Traité par : Délégation aux droits des Femmes et à l'égalité

Adopté le : 09/01/2007 Mandature : 2004-2010

Rapporteur:

Bourven Monique

Télécharger le texte

Télécharger la fiche de communication

PRÉSENTATION

Après un état des lieux confirmant l'existence du fameux "plafond de verre" et un recensement des freins et processus qui contribuent à la rareté des femmes dans les lieux de décision, quels qu'ils soient, la communication de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre hommes et femmes évoque les raisons qui doivent conduire notre société à promouvoir la mixité dans ses différentes instances dirigeantes. Puis sont proposés des moyens concrets pour que ces objectifs de management partagé, dont la valeur ajoutée est probante, passe de

l'incantation à la réalité.	
Descripteur Eurovoc:	
égalité homme-femme	
Domaine Eurovoc:	
Vie politique	